



**STRATÉGIE DE MAXIMISATION  
D'UN CELI AU DÉCÈS**

EMPIRE VIE  
RÉSERVÉ AUX CONSEILLERS OCTOBRE 2019

Assurance et placements  
Avec simplicité, rapidité et facilité\*



---

---

---


---


---

---

---

---

**Compte d'épargne libre d'impôt** 



« Du fait qu'il s'agira de nouveaux comptes d'épargne à usage général, les CELI constitueront pour les Canadiens un autre mécanisme d'épargne avantageux sur le plan de l'impôt, qui pourra servir de complément aux régimes enregistrés d'épargne existants. Les CELI donneront aux Canadiens accès à un ensemble complet de mécanismes d'épargne avantageux sur le plan fiscal et répondant à leurs divers besoins d'épargne. »

Ministère des Finances Canada, *Le budget de 2008*  
<https://www.budget.gc.ca/2008/plan/chap3b-fra.html>

---

---

---


---


---

---

---

---

**Exigences générales du CELI** 



- Entrée en vigueur : janvier 2009
- Cotisant âgé 18 ans ou plus (mais pas une fiduciaire)
- Numéro d'assurance sociale (NAS) requis
- Cotisation maximale cumulative : 63 500 \$
  - Droits de cotisation annuels maintenant de 6 000 \$ : il était de 5 000 \$ avant l'indexation arrondie à 500 \$
  - Montants retirés ajoutés aux droits de cotisation des années suivantes
  - Cotisations excédentaires assujetties à un impôt de 1 % par mois
- Nouvel incitatif à l'épargne pour tous les Canadiens et les Canadiennes admissibles

---

---

---


---


---

---

---

---

**Principales caractéristiques d'un CELI** 

**Dépôts et croissance** 

- Droits de cotisation annuels de 6 000 \$ (cumulatifs)
- Intérêts, dividendes et gains en capital – libres d'impôt
- Report illimité des droits de cotisation inutilisés
- Placements admissibles identiques à ceux du REER
- Possibilité d'avoir plus d'un CELI tant que les droits de cotisation annuels sont respectés

**Retraits**

- Retraits permis en tout temps et à toutes fins
- Aucune incidence sur les droits de cotisation accumulés
- Montants retirés ajoutés aux droits de cotisation de l'année suivante (contrairement à un REER)
- Aucune incidence sur les prestations fédérales qui sont fonction du revenu

---

---

---


---

---

---

---

---

**Avantages du CELI** 

- Revenu, pertes, gains et retraits n'affectant pas
  - le calcul de l'impôt sur le revenu
  - l'admissibilité aux crédits d'impôt et aux prestations du gouvernement fédéral qui sont fonction du revenu, notamment :
    - Sécurité de la vieillesse
    - Supplément de revenu garanti
    - Allocation canadienne pour enfants
    - Crédit pour la TPS
    - Prestations d'assurance-emploi

---

---

---


---


---

---

---

---

**CELI : ce qu'il faut se rappeler** 

- Emprunt pour investir non déductible d'impôt 
- Retraits pas uniquement des dépôts indexés
- Aucun placement avec lien de dépendance (actionnaire déterminé ou lorsque l'intérêt de propriété est de 10 % ou plus)
- Possibilité de réinvestir les retraits uniquement à partir de l'année suivante
- Aucune réclamation de perte de capital possible pour les placements d'un CELI

---

---

---

---

---

---

---

---



**Clientèle cible** 

- Personnes âgées de 50 ans et plus qui :
  - Cotisent à un CELI afin de laisser un héritage à leurs êtres chers
  - Veulent maximiser l'héritage destiné à leurs êtres chers ou à leurs organismes de bienfaisances préférés



10

---

---

---

---

---

---

---


---

**Stratégie de maximisation d'un CELI au décès** 

**Étude de cas n° 1**

- Jack, 63 ans, et Jane, 59 ans, un couple non fumeur à la retraite, ont accumulé 130 000 \$ dans leur CELI qu'ils veulent léguer à leurs enfants et petits-enfants. Ils ont d'autres placements qui génèrent un revenu de retraite suffisant, ils prévoient donc continuer à verser la cotisation maximale à leur CELI chaque année.

« Nous avons suivi les recommandations de notre conseiller et avons souscrit une assurance vie entière conjointe payable au dernier décès avec participation AssurMax<sup>MD</sup> 8 primes de l'Empire Vie. Nous payons le même montant chaque année, mais la police génère une valeur successorale plus élevée. Non seulement nous pouvons utiliser la cotisation maximale cumulative de notre CELI si nous avons de l'argent non utilisé, nous pouvons également diminuer les frais d'homologation comme la prestation de décès non imposable ne passe pas par la succession! »




---

---

---


---

---

---

---

---

**Stratégie de maximisation d'un CELI au décès** 

Présentation pour Jack et Jane

**HYPOTHÈSES DU CONCEPT**

**Assurés**  
 Assurés conjoint #1: ..... Jack, Homme Âge 63 non-fumeur  
 Assurés conjoint #2: ..... Jane, Femme Âge 59 non-fumeur

**Produit**  
 Nom: ..... 541 685 \$ EstateMax, conjoint au dernier décès  
 Dépôts planifiés (8 ans)

**Autres détails**  
 Le plafond annuel de cotisation à un CELI est de 6 000 \$ par personne ..... 12 000 \$  
 Transfert du solde dans un CELI ..... 16 250 \$  
 (transfert du solde les 8 premières années)  
 Prime annuelle totale de 8 primes ..... 28 250 \$

**Notes spéciales**

Le retrait du fonds de la police pourrait être assujéti à l'impôt selon le coût de base rajusté (CBB) de la police au moment du retrait. Toutefois, la prestation d'une police d'assurance-vie au décès de l'assuré est libre d'impôt au profit des bénéficiaires.

\* Comparaison d'une police AssurMaxMD 8 primes conjointe payable au dernier décès d'une valeur de 541 685 \$ comprenant l'option de la protection enrichie avec un placement dans un CELI à un taux d'intérêt annuel de 3,5 % pour un homme non fumeur de 63 ans et une femme non fumeuse de 59 ans. La valeur projetée d'AssurMaxMD se base sur le barème de participation actuel de moins 1 %. Les participations pour AssurMaxMD ne sont pas garanties. Les valeurs projetées peuvent être plus ou moins élevées.

12

---

---

---

---

---

---

---


---



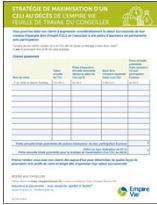




**Pour commencer**



- Revoyez les actifs sous gestion : identifiez 10 clients potentiels.
  - Utilisez la feuille de travail du conseiller pour déterminer les primes potentielles.
- Lancez la stratégie de maximisation d'un CELI au décès d'AddCalc.



22

---

---

---

---

---

---

---

---

**STRATÉGIE DE MAXIMISATION D'UN CELI AU DÉCÈS**

Des questions?

Le rendement passé ne garantit pas les résultats futurs.

Cette présentation reflète l'opinion de l'Empire Vie à la date indiquée. L'information contenue dans cette présentation est fournie à titre indicatif seulement et ne doit pas être interprétée comme constituant des conseils juridiques, fiscaux, financiers ou professionnels. L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie décline toute responsabilité quant à l'utilisation ou à la mauvaise utilisation de cette information ainsi qu'aux omissions relatives à l'information présentée dans ce document. Veuillez demander conseil à des professionnels avant de prendre une quelconque décision.


La brochure documentaire du produit considéré décrit les principales caractéristiques de chaque contrat individuel à capital variable. Tout montant affecté à un fonds distinct est placé aux risques du titulaire du contrat, et la valeur du placement peut augmenter ou diminuer.

Un placement dans un fonds commun de placement peut donner lieu à des frais de courtage, à des commissions de suivi, à des frais de gestion et à d'autres frais. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, et leur valeur fluctue fréquemment. Le rendement passé ne garantit pas les résultats futurs.

MEMO Marque déposée et marque de commerce de L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie.  
Les polices sont établies par L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie.

RÉSERVÉ AUX CONSEILLER

Assurance et placements  
Avec simplicité, rapidité et facilité




---

---

---

---

---

---

---

---